

inf VESDRE



Trimestriel n°100 - janvier-mars 2023

Bulletin de liaison du **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.)



Le Vesdre à Membach - mars 2022 ©CRV

CR Vesdre

- Protocole d'accord 2023-2025 2
- Bulletin de liaison 9

Inondations 2021

- Où en sont les interventions ? 4

Sensibilisation

- Programme des Journées Wallonnes de l'Eau 2023 12
- Expo « Toujours l'eau » 18
- Expo « Rivières OVA » 18
- Expo « Ordures » 19

Milieus et espèces

- Des haies, une réponse naturelle à l'obligation de clôture 16

Agenda

20

2023, le début d'une nouvelle période de travail et de coordination pour le Contrat de Rivière Vesdre !

Ce premier numéro de l'année 2023 est aussi... le 100^e numéro de l'InfoVesdre ! Pour célébrer cela, nous vous proposons à la page 9 une petite rétrospective du bulletin de liaison du CRV, né en 2001 pour établir du lien entre la cellule de coordination et l'ensemble des partenaires du Contrat de Rivière. Replongez avec nous dans le passé du CRV :-)

Ce numéro est aussi le premier de la période 2023-2025, pour laquelle le CRV vient d'être reconduit au travers de son 7^e programme d'actions ! Celui-ci a été signé le 31 janvier dernier, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Haute Ecole d'Agronomie à La Reid (voir ci-dessous). Rassemblant tous les partenaires du CRV, cette cérémonie protocolaire a été mise à profit pour retrouver quelques-uns des nombreux acteurs qui sont intervenus suite aux inondations de 2021, et leur permettre de présenter les actions qu'ils ont menées dans le cadre de cet événement dévastateur. Les résumés de certaines de ces présentations vous sont proposés aux pages 4 à 9. Les autres seront publiés dans le prochain numéro. Un tout grand merci à eux pour leurs interventions instructives et touchantes ! Cette cérémonie était aussi l'occasion de partager l'exposition de photos

« *Toujours l'eau* », également sur le thème des inondations de juillet 2021. Nous vous la présentons à la page 18, ainsi que les expositions « *Rivières, expo-découverte de l'Ourthe, Vesdre et Amblève* » (page 18) et « *Ordures, l'expo qui fait le tri* » (page 19).

L'année 2023 voit aussi renaître des **Journées Wallonnes de l'Eau** enfin « normales », sans contraintes « covid », avec une panoplie d'activités variées de découvertes sur l'eau. Ateliers créatifs, ateliers de savoir-faire, balades pédestres en autonomie ou guidées, balades à vélo, visites guidées d'infrastructures, projections de films suivies d'une séance d'échanges, rallye nature, expositions, ... Profitez-en ! (voir pages 12 à 15).

Grâce à la continuité des actions de terrain et de sensibilisation qu'elle va permettre, gageons que la reconduction 2023-2025 du CRV verra se concrétiser l'objectif commun à tous les partenaires du CRV : l'amélioration effective de la qualité physique, chimique et biologique des cours d'eau du bassin de la Vesdre !

Bonne lecture !

Florence Hauregard
Coordinatrice

CR Vesdre : Protocole d'accord 2023-2025

Le Comité de Rivière Vesdre est reconduit pour 3 ans !

562 actions, menées par 62 maîtres d'œuvre différents, composent le protocole d'accord 2023-2025, 7^e programme d'actions du Contrat de Rivière Vesdre.

Le Contrat de Rivière Vesdre est reconduit pour 3 ans : son protocole d'accord 2023-2025 a été signé le mardi 31 janvier 2023, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Haute Ecole de la Province de Liège à La Reid (Theux).

Cette cérémonie protocolaire était par ailleurs l'occasion de rassembler quelques-uns des nombreux intervenants qui ont été actifs suite aux inondations de 2021, et de leur permettre de présenter les actions qu'ils ont entreprises et mènent toujours, pour certains, à l'heure actuelle. C'est ainsi que, après les allocutions du représentant de Madame la Ministre Céline Tellier (Matthieu Daele, député au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et des représentants du Contrat de Rivière Vesdre (Christiane Orban-Jaquet, Présidente, et Yves Pieper, membre du Conseil d'Administration), et après une brève présen-

tation du bilan des actions 2020-2022, un focus sur certaines des interventions réalisées suite aux inondations de juillet 2021 a été proposé :

- « *Les travaux en urgence... Et la suite ?* » par Philippe Guillaume, chef du District de Liège pour la Direction des Cours d'eau non Navigables - SPW-DGARNE (résumé : voir prochain numéro).
- « *Nettoyage des vallées de la Vesdre et de la Hoëgne* » par Emmanuel Gennard, coordinateur de la cellule « Cleaning Operation » au SPW (voir p. 4).
- « *Etat des lieux des ouvrages et infrastructures d'assainissement* » par Franck Bodson, ingénieur à l'AIDE, direction Exploitation (voir p. 5).
- « *Ramassages des déchets : collaboration entre BeWaPP et les Contrats de Rivière* » par Laure Magnée, coordinatrice de projets chez BeWaPP (voir p. 7).
- « *Ramassage des déchets par River Cleanup* » par Thomas de Groote, fondateur de River Cleanup (voir p. 7).



Les partenaires du CR Vesdre

Les maîtres d'œuvre des actions inscrites au programme 2023-2025 ont ensuite été invités à signer officiellement le document original. La cérémonie s'est terminée par une réception dans le grand hall d'entrée de l'école, où était installée l'exposition de photos « *Toujours l'eau* » de Françoise Deprez et Caroline Lamarche, réalisée avec le soutien du Théâtre de Liège (voir p. 18).

Les maîtres d'œuvre

Par ce document, 62 acteurs s'engagent, dans le cadre de leurs responsabilités, de leurs compétences et dans la mesure de leurs moyens, à réaliser des actions concrètes pour mener à une Vesdre et des affluents plus propres, plus naturels et plus accueillants. Parmi ces maîtres d'œuvre, on compte trois groupes d'acteurs, agissant à différents niveaux : les pouvoirs locaux (18 communes du bassin et la Province de Liège), différents départements du Service Public de Wallonie, et de nombreux acteurs locaux issus de secteurs très variés (protection de la nature, pêche, agriculture, industrie, épuration, éducation, recherche, tourisme, etc.).

Par ce nouveau programme, la Cellule de coordination a le plaisir de collaborer avec de nouveaux partenaires tels que l'Institut Royal Militaire d'Éducation Physique à Eupen, Cabot Plastics Belgium, Coca-cola Entreprises Belgium (site d'embouteillage de Chaudfontaine), le Syndicat d'initiative de Trooz et le LIFE Vallée Ardenaise. Ces nouvelles collaborations viennent ainsi renforcer la diversité des partenaires du Contrat de Rivière Vesdre qui travaillent tous dans la même direction : retrouver des rivières plus propres et un environnement plus sain.



La présidente du CR Vesdre, madame Christiane Orban-Jacquet, signe le PA2023-2025.

Programme d'actions 2023-2025

Ce 7^e programme comporte 562 actions. Un tiers de ces actions sont des actions de terrain (travaux et chantiers des gestion) qui devraient permettre de résoudre plus de 2.400 « points noirs » identifiés : rejets d'eaux usées, déchets sauvages, entraves à l'écoulement, ouvrages détériorés, plantes invasives, érosions de berge, etc. De nombreuses actions concernent également la sensibilisation, la communication et l'information. Citons, entre autres, les Journées Wallonnes de l'Eau, auxquelles collaborent de nombreux partenaires du Contrat de Rivière Vesdre et qui auront lieu cette année du 13 mars au 2 avril 2023. De nombreuses actions sont également centrées sur la lutte contre les déchets sauvages (20%), l'hydromorphologie, la prévention et la protection contre les inondations (13%), la lutte contre les plantes invasives (10%), la préservation des habitats et des espèces sensibles (10%), l'assainissement collectif et autonome (10%), la réfection d'ouvrages. Sont aussi concernés : les apports en nutriments, les pesticides, etc.

Par ailleurs, un tiers des actions répondent aux mesures de la Directive-cadre sur l'Eau ou de la Directive Inondations.

Le protocole d'accord 2023-2025, contenant le programme d'actions complet, est consultable sur le site web du CRV (<https://www.crvvesdre.be/?Itemid=150>).

Nettoyage des vallées de la Vesdre et de la Hoëgne



Au lendemain des inondations de juillet 2021, le SPW-ARNE a créé une cellule spécifique pour coordonner les grands travaux de nettoyage menés dans les vallées de la Vesdre et de la Hoëgne par les nombreux opérateurs publics de niveaux différents :

- Au niveau Fédéral : la Défense et la Protection civile,
- Au niveau Régional : le SPW-MI et ses sous-traitants,
- Les services des secours de la zone Vesdre, Hoëgne et plateau,
- Des acteurs locaux comme Intradel, la Spaque, le Contrat de Rivière Vesdre, ...

A cette liste d'intervenants s'ajoutent les bénévoles venus de partout en Belgique et même de pays limitrophes.

Deux grandes priorités avaient été fixées aux tout premiers jours : le dégagement des routes structurantes pour permettre la circulation des services de secours au plus près des sinistrés, et l'évacuation des barrages formés par les matières charriées, la plupart du temps sous les ponts, afin de permettre à l'eau de regagner son lit.

Les déchets récoltés ont d'abord été stockés, temporairement, sur trois grands sites situés en dehors du territoire sinistré, c'est-à-dire, à Engis, à Whériet et sur le tronçon condamné de l'A601. Pour éviter que les petits camions des services fédéraux ne fassent trop de longs trajets, les communes sinistrées ont désigné au moins un site sur leur territoire afin d'y déposer les déchets, en attendant leur transfert vers les grands sites énumérés ci-dessus.

Après quelques semaines de nettoyage, le tri des déchets issus des inondations s'est imposé, permettant leur évacuation directement

des sites communaux par la filière classique de traitement des déchets.

Quelques chiffres :

Les opérations de nettoyage ont duré plus d'un an. Pour l'ensemble de la Région wallonne, environ 155 000 tonnes de déchets ont été prises en charge, dont 70 % qui sont passés par les filières de tri. Le reste des déchets a fait l'objet d'une valorisation énergétique. Rien n'a été envoyé en centre d'enfouissement technique. Le coût total du traitement de ces déchets et de la dépollution des sols s'élève à 112 000 000 €.

Chrichina Bao

Cellule de coordination du CRV

sur base des notes fournies par Emmanuel Gennard, coordinateur « Cleaning Operation » au SPW-ARNE



Les pluies abondantes qui ont débuté le mardi 13 juillet 2021 sur le pays ont engendré des crues sur les cours d'eau de la province de Liège provoquant des inondations principalement dans les bassins de l'Ourthe et de la Vesdre.

Il est primordial d'évoquer en premier lieu le facteur humain de cette situation dramatique. En effet, en quelques heures, certains riverains ont tout perdu. Il convient également de souligner la catastrophe environnementale : sites noyés et inexploitable, déchets se retrouvant dans le milieu naturel, ... Durant cette période, les ouvrages d'assainissement exploités par l'AIDE ont été mis à rude épreuve et ont payé un lourd tribut.

Au soir du 15 juillet 2021, l'AIDE dénombre :

- 30 stations d'épuration et de pompage inondées par les cours d'eau, principalement sur l'Ourthe et la Vesdre,
- 8 ouvrages noyés par la mise en charge de leur réseau de collecte,
- 7 installations volontairement arrêtées afin d'éviter la mise en charge d'ouvrages sinistrés situés à l'aval,
- 6 ouvrages arrêtés par perte de leur alimentation électrique ou à cause de dégâts électriques,
- 2 réseaux de collecteurs des eaux usées (situés dans la berge ou le lit de la Vesdre, de la Hoëgne et du Wayai et alimentant les stations d'épuration de Wegnez et Goffontaine) fortement endommagés,
- 1 ouvrage particulier, le pont d'accès à la station d'épuration de La Brouck, déplacé de ses appuis par le flux des déchets charriés par la Vesdre en crue.

Dès les premiers signes de décrue, à partir du 16 juillet, les services de l'AIDE ont procédé à diverses opérations de protection de riverains, de salubrité, de sécurisation et de préservation des installations dont notamment :

- le redémarrage des installations les moins impactées,
- la mise en place de pompes provisoires et de groupes électrogènes dans des ouvrages critiques, notamment à Angleur, Chênée, et Chaudfontaine,
- la vidange des locaux techniques noyés,
- le déblayement d'objets encombrants divers et le tri des déchets,
- le nettoyage des locaux et des voiries,

- le réaménagement des espaces de travail et des sanitaires.

Fin juillet, soit deux semaines après les événements, sur les 59 ouvrages de démergement et d'assainissement impactés, :

- 22 avaient été remis en service,
- 8 avaient été équipés d'une installation de pompage autonome provisoire afin d'éviter l'inondation des riverains,
- 4, non sinistrés, étaient toujours maintenus à l'arrêt afin d'éviter la mise en charge d'ouvrages situés à l'aval et hors service,
- **25 n'avaient toujours pas pu être redémarrés.**

Un état des lieux du bassin de la Vesdre, réalisé en partenariat avec les agents des Contrats de Rivière, a permis de mettre en évidence :

- l'endommagement des collecteurs (canalisations) et des chambres de visites implantés dans le lit de la Vesdre et de ses affluents.



Collecteurs (canalisations) de la Vesdre et de ses affluents.

Actuellement, les stations d'épuration de Wegnez et de Goffontaine à Pepinster sont toujours à l'arrêt.

Les travaux de remise en état ont été divisés en plusieurs phases et ont fait face à la pénurie de prestataires de services et d'entrepreneurs pour la réalisation des travaux :

1. **Marché de services** - Désignation de bureaux d'études extérieurs.
2. **Marché de travaux** - Remise en état des stations de pompage ou des stations d'épuration.
3. **Marché de travaux** - Remise en état des collecteurs, phase 1 - pour le dégagement et la remise en état des chambres de visite et des têtes de rejet, la réalisation des curages et des endoscopies.
4. **Marché de travaux** - Remise en état des collecteurs, phase 2 - pour la réalisation des travaux de réhabilitation ou de reconstruction des canalisations.

Station d'épuration de Wegnez à Pepinster.



La situation fin janvier 2023 est la suivante :

- 1. Réseau de la station d'épuration de Membach (1,5 M€) :** Travaux de réfection des tronçons de canalisations et de chambres de visite démolis réalisés. 2/3 des endoscopies réalisées.
- 2. Réseau de la station d'épuration de Wegnez (4 M€) :** La moitié des travaux de réfection des tronçons de canalisations et de chambres de visite démolis réalisée. Fin programmée au premier semestre 2023.
- 3. • Réseau de la station d'épuration de Goffontaine - lot 1 - Vesdre (2 M€) :** Début des travaux février 2023. Fin programmée au premier semestre 2023.
 - Réseau de la station d'épuration de Goffontaine - lot 2 - Hoëgne (2 M€) :** Endoscopies en cours. Fin programmée au premier semestre 2023.
 - Réseau de la station d'épuration de Goffontaine - Lot 3 - Wayai (0,5 M€) :** Début des travaux février 2023. Fin programmée au second semestre 2023.
- 4. Station d'épuration de Wegnez (110.000 EH*) :** Offres réceptionnées. Approbation du rapport d'examen des offres par les instances en cours. Début des travaux programmé pour début mai 2023.
- 5. Station d'épuration de Goffontaine (30.000 EH*) :** Travaux attribués à la société Jacobs-Sud sa (Gosselies) pour un montant de 2,66 M€. Début des travaux prévu pour le 6 mars 2023, pour une durée de 400 jours ouvrables.

Le repère de crue, un devoir de mémoire et un élément de la culture du risque.

(voir InfoVesdre n° XX p. XX)

Il est important que la mémoire de ces événements exceptionnels ne disparaisse pas.

Les repères de crue sont les témoins historiques des grandes inondations passées. Ils matérialisent le souvenir de ces événements importants en indiquant le niveau maximum atteint par la crue en un point donné et permettent d'imaginer les conséquences au niveau local d'une telle hauteur d'eau.

Les habitants qui ont été directement touchés par les inondations des 14 et 15 juillet 2021 ne les oublieront jamais, mais la mémoire doit aussi se faire collective pour permettre à une région entière de dépasser le traumatisme.

Dès lors, l'AIDE a placé, sur ses bâtiments impactés, les plaques de repère de crue fournies par le Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d' Eau et du Bien-Être animal de la Direction des Cours d'Eau non navigables du Service public de Wallonie.



*Franck Bodson, Ingénieur
AIDE - Direction Exploitation
Département de Gestion des actifs*



Collecteurs (canalisations) de la Vesdre et de ses affluents



* EH : Equivalent-habitant

Be WaPP et le Contrat de Rivière Vesdre : collaboration lors des inondations de 2021 et à travers des actions de terrain

La collaboration entre l'asbl Be WaPP et les Contrats de Rivière Vesdre a débuté sommairement en 2016 par le soutien du nettoyage de la Meuse en chômage. À partir de 2020, une collaboration plus structurée fut établie avec l'ensemble des contrats de rivière.

Cette collaboration bien que sortant du cadre initial des missions de Be WaPP, considérant que son action porte principalement sur les déchets sauvages que l'on retrouve communément au sol dans l'espace public, et non pas spécifiquement dans les cours d'eau, s'est néanmoins mise en place considérant que certains déchets étaient charriés par les cours d'eau et se retrouvaient sur les berges au gré des étiages procurant un sentiment de malpropreté évident, de nature à inciter les citoyens à jeter leurs déchets dans des zones de l'espace public où Be WaPP est foncièrement concernée.

Opération Solidarité Propreté Inondations

À la suite des inondations de l'été 2021, la Ministre Céline Tellier a sollicité Be WaPP pour mobiliser des bénévoles désireux de nettoyer les abords des cours d'eau en collaboration avec les Contrats de Rivières.



C'est ainsi qu'une plateforme d'organisation de ramassages de déchets dans les zones sinistrées a vu le jour.

Les objectifs de cette action étaient multiples :

- développer un outil permettant de mettre en relation les communes sinistrées, les Contrats de rivière et les volontaires ;
- produire et diffuser en radio une campagne régionale de mobilisation ;
- fournir du matériel aux participants (gilet fluo, paires de gants, sacs tout-venant et PMC) et contracter une assurance pour les volontaires.

Au total, la collaboration avec le Contrat de Rivière Vesdre a permis le soutien de 39 opérations de nettoyage, pour un total de 57 jours et 1925 participants.

La collaboration continue à travers d'autres projets ...

Au-delà de cette collaboration particulière, Be WaPP continue de soutenir les Contrats de Rivières dans leurs projets liés aux déchets dans les rivières.

Afin de prêter main-forte aux Contrats de Rivière lors de leurs opérations de nettoyage de berges ou de lit du cours d'eau, un kit « **Rivière Plus Propre** » composé de matériel de nettoyage spécifique (gants, waders, pinces, bassines, ...) est mis à disposition gratuitement en prêt.

Une campagne de sensibilisation aux mégots dans les rivières est également proposée. Elle se compose d'une affiche ainsi que d'une vidéo qui retrace le chemin parcouru par les mégots abandonnés au sol, leur triste destination finale ainsi que leurs conséquences !

Une autre action de sensibilisation est liée aux déchets présents dans les rivières. Celle-ci expose l'impact négatif de ces déchets sur le paysage, la faune, la flore, etc. Les outils de sensibilisation se déclinent en un barrage flottant pour retenir les déchets, une bache informative, un panneau didactique ainsi qu'une vidéo.

Laure Magnée
Coordinatrice de projets
Be WaPP

Le 31 janvier dernier, lors de la cérémonie de signature du Contrat de Rivière Vesdre 2023-2025 à la HEPL de La Reid, Thomas de Groote, fondateur de River Cleanup, nous a présenté les actions de ramassage des déchets que l'organisme a mené dans le bassin de la Vesdre depuis les inondations de juillet 2021 et leurs résultats.

Il a commencé par énoncer cette information clé : chaque année, plus de 11 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent dans nos océans. Ces déchets atteignent les océans par le biais des rivières et des fleuves, et le fait que des microplastiques se trouvent dans notre alimentation est donc inévitable. En effet, un rapport de WWF International mentionne que nous ingérons l'équivalent d'une carte de crédit en plastique chaque semaine.

Cette information ne laisse personne de marbre, Thomas a donc décidé d'agir à son échelle. Il a commencé par le concept de « Plogging », qui consiste à collecter les déchets sur l'itinéraire de course à pied. C'est un mouvement qui vient de Scandinavie et le mot « plogging » est la contraction de « plocka up » (qui signifie « ramasser » en Suédois) et de « jogging ». Après ce premier pas dans la lutte pour la protection des milieux aquatiques, il a organisé plusieurs actions de nettoyage des cours d'eau dans sa communauté. Avec le temps, le mouvement a pris de l'ampleur et c'est ainsi que River Cleanup est devenu une figure de proue dans la lutte contre les déchets plastiques en Belgique. A l'international, l'organisation est active dans 88 pays et a organisé près de 4 000 événements de nettoyage. Dans le but d'avoir un impact sur le long terme, des campagnes de sensibilisation sont organisées dans cinquante écoles autour du monde et dans les entreprises... car pour pérenniser le projet, il faut changer les mentalités sur la gestion des déchets.

La collaboration entre River Cleanup et le Contrat de Rivière Vesdre a commencé en 2021 suite aux inondations. Le 16 juillet 2021, une partie de l'équipe de River Cleanup

a fait le déplacement dans la vallée de la Vesdre pour venir en aide aux sinistrés. En constatant l'ampleur de la charge de travail, Thomas s'est dit qu'il fallait rallier plus de bénévoles. Quelques jours plus tard, il a réussi à emprunter 27 bus De Lijn grâce au soutien de son voisin qui y est employé. Des bénévoles originaires d'Anvers, Gand, Bruxelles et Louvain sont venus prêter main forte aux habitants de la vallée. De surcroît, plus de 25 entreprises, 20 écoles et associations de Flandre et de Wallonie se sont joints à la cause. Des actions de nettoyage ont ainsi été organisées dans 19 communes. Plus précisément, 6 268 bénévoles ont fait le déplacement pour participer à 120 actions de nettoyage. Celles-ci se sont déroulées de juillet à octobre, et près de 200 000 kg de déchets ont été ramassés.

Cet élan de solidarité a dépassé la frontière linguistique et a renforcé les liens humains entre les bénévoles, les sinistrés et les acteurs de la rivière. Un an plus tard, le 16 juillet 2022, un grand événement a été organisé : le « River Solidarity Event ». Il avait pour but de rassembler ceux qui ont, de près ou de loin, contribué au nettoyage de la vallée.

A l'occasion de la cérémonie de signature du Contrat de Rivière Vesdre 2023-2025, Thomas de Groote a pris le temps de remercier chaque acteur pour leur implication et a souligné le fait que nous travaillons tous pour le même objectif : la restauration et la protection des rivières.

*Chrichina Bao
Cellule de coordination du CRV
sur base de la présentation de Thomas de Groote,
River Cleanup*



L'InfoVesdre : déjà 100 numéros !

Créé dans le but d'instaurer un lien de communication et d'information concret entre le Contrat de Rivière Vesdre et ses partenaires, le premier bulletin de liaison du CRV, baptisé « InfoVesdre », a été publié en mai 2021. Il s'agissait alors d'un simple petit journal en noir et blanc, sorte de « Journal d'entreprise du CRV », que les partenaires du CRV recevaient mensuellement par courrier. Il reprenait les dates de réunions (groupes de travail, assemblée générale, ...) et les décisions qui y étaient prises, ainsi les actions de la cellule de coordination. Dans ce premier numéro, on fait déjà mention d'une opération Rivière Propre, menée avec des étudiants sur la Vesdre le 31 mars 2001.

Le 1^{er} logo du CRV a quant à lui été créé en 2000, avec le démarrage du Contrat de Rivière (convention d'étude 2000-2003). A cette époque, le Contrat de Rivière était organisé et coordonné par l'Intercommunale ACBV (Association Intercommunale du Bassin de la Vesdre) (et ce, jusqu'en 2009), et fonctionnait principalement par groupes de travail, qui étaient animés par une « équipe » pluridisciplinaire composée de la cellule de coordination et de partenaires du CRV. Ces groupes de travail se consacraient à 4 grandes thématiques : l'hydraulique, la qualité des eaux, le tourisme lié à l'eau et la sensibilisation.

C'est en juin 2001 que le premier programme des Journées Wallonnes de l'Eau apparaît dans l'InfoVesdre. Les activités organisées y sont reprises sur une carte de la vallée de la Vesdre et un petit plan accompagne chaque activité pour indiquer son accès. Un peu plus tard dans l'année, des illustrations agrémentent désormais les textes de l'InfoVesdre.

Deux ans plus tard, l'InfoVesdre prend un nouveau visage, un nouveau design ! C'est devenu une revue bimestrielle. Un numéro spécial est publié à l'occasion de la cérémonie de signature du protocole d'actions 2003-2006. Durant la même année, les trois ans de l'InfoVesdre sont fêtés. Au début de l'année 2004, une ébauche du premier site internet du CRV est créé sur le web. Il y sera possible de

consulter l'InfoVesdre dès 2005. Dans le courant de cette même année, le premier logo général des « Contrats de Rivière de Wallonie » est créé. En 2006, la revue devient trimestrielle. L'InfoVesdre passe à la couleur en 2007, d'abord sur le site internet, puis en version papier. Une version numérique est envoyée par e-mail à partir de 2010.

2011 : l'anniversaire des 10 ans de l'InfoVesdre arrive finalement très vite ! Le CRV retravaille son logo propre et la revue s'offre un nouveau look. L'InfoVesdre continue à évoluer avec le temps... Progressivement, sa mise en page et son graphisme sont modernisés, ses couleurs de base sont modifiées, le type de contenu évolue (articles de fond, etc.). En 2017, les Contrats de Rivière de Wallonie s'offrent un nouveau logo général.

Et après 22 années consécutives de publication de l'InfoVesdre, c'est déjà le 100^e numéro qui se trouve aujourd'hui sous vos yeux ! Qui de mieux placé pour nous parler de l'évolution de cette revue que la cellule de coordination du CRV ? C'est ainsi que les 2 nouvelles recrues, **Lise** et **Chrichina**, ont coiffé leur casquette de « journaliste d'un jour » pour interroger leurs 3 collègues, Florence, Joëlle et Christophe...

• Comment avez-vous « vécu » l'évolution de l'InfoVesdre au cours des parutions ?

Florence : Quand je suis arrivée au Contrat de Rivière en 2005, une de mes premières tâches a été de m'occuper de l'InfoVesdre. A l'époque, la revue était monochrome et contenait maximum 8 à 10 pages. Nous en sommes à minimum 16, voire 20 pages aujourd'hui.

Christophe : A la base, les premiers numéros étaient sous forme d'un A3 plié en deux. Ils sortaient tous les mois et reprenaient principalement les comptes-rendus des réunions ; ça évitait d'envoyer les procès-verbaux à tout le monde, vu que c'était juste une publication interne aux membres du CRV. L'InfoVesdre s'est depuis « professionnalisée » et s'est développé avec l'ajout d'articles de fond.

Florence : Avec le temps, la revue a été ouverte au grand



2001...



2003...



2004...

public. De plus, petit à petit, la rédaction des articles s'est élargie aux partenaires du CRV : nous les encourageons à nous proposer leurs propres articles, que ce soit pour présenter leurs missions, les actions qu'ils mènent ou leurs projets, et nous les sollicitons aussi pour des articles sur certains sujets de fond. Cela permet à l'ensemble des partenaires d'apprendre à se connaître et d'être au courant de l'avancement de certaines actions.

Christophe : La revue d'aujourd'hui est très éloignée du premier numéro...

Joëlle : Lors de mon arrivée au sein de l'équipe en 2012, j'ai été chargée de la mise en page de l'InfoVesdre et j'en ai profité pour passer du logiciel « Publisher », qui était jusque-là utilisé, à un logiciel plus professionnel, « Indesign » ; cela m'a permis d'améliorer et moderniser le look de la revue.

• Selon vous, quels sont les faits les plus marquants dans l'évolution de l'InfoVesdre ?

Christophe : Premièrement, les évolutions graphiques, mais aussi la manière de l'envoyer. Au départ, l'InfoVesdre était uniquement en format papier et on l'envoyait par courrier sous enveloppe. Maintenant, une grande partie de nos lecteurs préfèrent le recevoir en version numérique.

Florence : Et l'envoi numérique a, lui aussi, bien évolué ! Au début, l'InfoVesdre était envoyé par e-mail, en pièce jointe, mais il fallait veiller à ce que le fichier ne soit pas trop gros et faire les envois par petits groupes de destinataires pour que l'e-mail ne soit pas bloqué. Quand nous avons eu notre site Web et la possibilité d'envoyer une newsletter, l'InfoVesdre y a été intégré. Cela a bien simplifié les choses.

Joëlle : Il est aussi téléchargeable en ligne, sur une page qui y est consacrée sur notre site web, et annoncé dans un article « actualité » à la sortie de chaque nouveau numéro. Et depuis quelques années, il est également disponible via Facebook. Cela permet de toucher un public plus large. Et pourtant, l'application du RGPD (règlement général sur la protection des données) en 2018 et le changement de site web en 2022 ont causé la perte d'une partie des destinataires, qui n'a pas souhaité continuer à nous suivre...

Christophe : Au début, on « imprimait » (photocopies) les InfoVesdre nous-même, mais on est vite passé à un système moins chronophage.

Florence : Effectivement, on fait faire les tirages papiers par un imprimeur indépendant depuis très longtemps.

• Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées au fil des différentes publications de l'InfoVesdre ?

Joëlle : La mise sous enveloppe et le timbrage. Pour l'envoi postal des InfoVesdre imprimés, on doit aller à la poste et timbrer sur place chaque enveloppe (à cause de l'utilisation du timbre « association »), ce qui prend beaucoup de temps.

Florence : En effet, dans notre cas, il n'est pas possible de faire autrement, car nos envois ne sont pas réguliers et le nombre de destinataires n'est pas assez grand pour bénéficier d'un enregistrement automatique des envois.

Christophe : Un autre aspect : ce n'est pas toujours facile de trouver des sujets d'article de fond diversifiés, et qui peuvent intéresser l'ensemble des lecteurs et partenaires.

Florence : C'est également difficile d'obtenir des articles rédigés par les partenaires, alors que cela représente une opportunité pour eux de se faire connaître des autres acteurs et de diffuser le bilan des actions qu'ils ont réalisées dans le bassin. Par ailleurs, nous avons aussi fait à plusieurs reprises des séries d'articles sur certains thèmes (poissons, plantes aquatiques, oiseaux d'eau, arbres de la ripisylve, plantes invasives, ...), mais c'est difficile de maintenir ces séries dans la durée car elles demandent beaucoup d'investissement et de temps de recherche.

• Lise et Chrichina, en tant que jeunes de l'équipe, que pensez-vous de l'InfoVesdre ?

Lise : Il a un design moderne qui donne envie de le lire, et des contenus intéressants. En fouillant dans les anciens InfoVesdre pour préparer cet article, nous nous sommes rendu compte que des actions globales toujours entreprises aujourd'hui (comme les Opérations Rivière Propre ou les Journées Wallonnes de l'Eau), étaient déjà réalisées depuis le début de la création du CRV.

Chrichina : C'est aussi très enrichissant d'y contribuer en interne et de faire appel à nos compétences rédactionnelles pour la rédaction de différents articles dans la revue.

Chrichina Bao et Lise Pouilloux,
nouvelles recrues 2022
à la Cellule de coordination du CRV



2005...



2011...



2013...



2014...



2016...



2000 - Création du CRV (convention d'étude 2000-2003) et du 1^{er} logo du CRV

Mai 2001 - 1^{er} numéro de l'InfoVesdre (en N&B, mensuel)

Janvier-février 2003 - InfoVesdre bimestriel, relié, et avec un nouveau design

Janvier-février 2004 - 1^{er} site internet

Mai-juin 2005 - 1^{er} logo des Contrats de Rivière de Wallonie



Novembre-décembre 2005 - InfoVesdre disponible sur le site internet

Janvier-mars 2008 - InfoVesdre trimestriel

Janvier-février 2007 - InfoVesdre en couleurs

Avril-juin 2011 - 60^e InfoVesdre, 10^e année de publication

2010 - InfoVesdre envoyé numériquement par courriel

Juillet 2011 - Nouveau logo du CRV



2013 - Création du 2^e site web du CRV, envoi de l'InfoVesdre via l'infolettre

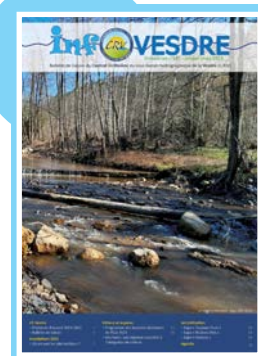
2016 - InfoVesdre relooké

Février 2022 - Nouveau site web du CRV, nouvelle infolettre

Octobre-décembre 2017 - Nouveau logo des Contrats de Rivière de Wallonie



Janvier-mars 2023 - 100^e InfoVesdre et 22 années de publication



Les Journées Wallonnes de l'Eau dans le bassin de la Vesdre

Chaque année, depuis 1993, le 22 mars célèbre la Journée mondiale de l'Eau. C'est l'occasion de célébrer ce trésor bleu et sensibiliser chacun à la fragilité de sa biodiversité et sa nécessaire protection.

En Wallonie, cette célébration prend la forme des Journées wallonnes de l'Eau. Concrètement, les Contrats de Rivière et leurs partenaires organisent près de 300 acti-

vités gratuites autour de la thématique Eau durant les deux dernières semaines de mars. Les actions proposées sont variées (balades, conférences, visites d'infrastructures...) et ont été pensées pour différents publics (écoles, familles, professionnels). Leur objectif ? Informer le public sur les différentes facettes de cette précieuse ressource, le fragile équilibre des milieux aquatiques, et susciter l'envie de contribuer à leur protection.

Les journées Wallonnes de l'eau

Du 13 mars au
2 avril 2023



Découvrez les activités gratuites
dans le bassin de la Vesdre



Renseignements : www.vesdre.be



Du 13 mars au 2 avril, participez gratuitement à de nombreuses activités de découverte sur l'eau dans le bassin de la Vesdre ! Ateliers créatifs, ateliers de savoir-faire, balades pédestres en autonomie ou guidées, balades à vélo, visites guidées d'infrastructures, projections de films suivies d'une séance d'échanges, rallye nature, expositions, ... Vous avez l'embaras du choix !

Le **programme complet** est disponible sur <https://www.crvesdre.be/actualites/82-journees-wallonnes-de-leau-2023>.

Les Journées Wallonnes de l'Eau sont organisées partout en Wallonie... N'hésitez pas à jeter un œil sur les réseaux des autres Contrats de Rivière ou sur <http://environnement.wallonie.be/JWE> pour avoir un aperçu des activités proposées dans les autres bassins.

Balade libre « Si pormoenner avou l'Sotè »

Du 13 mars au 2 avril - Spa

Partez, en toute autonomie, à la découverte du patrimoine naturel et historique des hauteurs spadoises. Accompagné de Denis le Sotè et avec le cycle de l'eau comme fil conducteur, vous approfondirez votre savoir sur les sources, pouhons, glaciers ou encore particularités de notre belle région, qui confèrent aux eaux de Spa leurs propriétés uniques.

Départ/arrivée : Source de la Géronstère - Route de Géronster, 119 à 4900 Spa. Distance : 7 km. Durée : 3h. PMR : Non. Roadbook : <https://www.parcnatureldessources.be/fr/jwe-2023>. A prévoir : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo, gobelet ou autre récipient (pour la dégustation des eaux des sources). Organisateur : Parc naturel des Sources. Information : Charlotte Damoiseaux : 087/63 22 05 - c.damoiseaux@parcnatureldessources.be



Rallye Nature « Défie l'équipe du Parc naturel des Sources »

Du 13 mars au 2 avril - Spa

Au travers d'un Rallye Nature de 4 km, en autonomie, venez à la rencontre de l'équipe du Parc naturel des Sources. Relevez leurs défis et prouvez que vous méritez le titre de « Spécialiste de la goutte d'eau » !

Départ : Domaine de Bérinzenne - Bérinzenne 4, 4900 Spa. Départ libre depuis le Parking. Distance : 4 km. PMR : Non. Roadbook : <https://www.parcnatureldessources.be/fr/jwe-2023>. A prévoir : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. Un bic ou crayon et le feuillet préalablement téléchargé. Organisateur : Parc naturel des Sources. Information : Charlotte Damoiseaux : 087/63 22 05 - c.damoiseaux@parcnatureldessources.be

Balade libre à bicyclette « De source en source »

Du 13 mars au 2 avril - Spa

Le CRIE de Spa vous propose une promenade à vélo, à parcourir en autonomie. De source en source, découvrez les particularités de l'eau spadoise et son histoire. Le trajet forme une boucle, vous permettant ainsi de choisir votre point de départ.

Départ : Source du Tonnelet - Route du tonnelet, 82 à 4900 Spa (Nivezé). Roadbook : http://www.berinzenne.be/wp-content/uploads/Roadbook_Sources_Spa.pdf (GPX : <https://www.openrunner.com/route-details/12667759>) Distance : 14 km. Durée : 2h, selon votre vitesse. A prévoir : Vélo en ordre de marche. Organisateur : CRIE de Spa-Bérinzenne. Information : Adrien Marquet : 087/77 63 00 - a.marquet@berinzenne.be



Exposition « Rivières : Ourthe, Vesdre et Amblève »

Du 14 au 21 mars (de 9h à 17h en semaine) - Sprimont

Visite libre de « Rivières, expo découverte de l'Ourthe-Vesdre-Amblève ». Ces 3 rivières, ainsi que les merveilles naturelles et patrimoniales qui y sont liées, sont présentées en 20 panneaux : les vallées ondoyantes, la géologie unique, la nature exubérante, les légendes mystérieuses...

Lieu : Foyer Culturel de Sprimont

- Rue du centre, 81 à 4140 Sprimont.

Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre, Foyer Culturel de Sprimont, Les découvertes de Comblain et le GREOVA.

Information : Foyer Culturel de Sprimont : 04/382 29 67.



Atelier lecture

« Histoires & Cie »

Mercredi 15 mars (dès 15h30) - Sprimont

Ecouter une histoire en famille et prendre le temps de partager ensemble un moment agréable autour de livres jeunesse spécialement choisis pour une plongée en douceur dans la thématique des Journées Wallonnes de l'Eau.

RDV : Au Hall sportif - Rue Joseph Potier, 15 à 4140 Sprimont. Qui : enfants de 4 à 8 ans (ou un peu plus, ou un peu moins).

Organisateur : « Aux Mille Feuilles » Bibliothèque de Sprimont. Information : Bibliothèque : 04/382 16 62 - bibliotheque@sprimont.be

Atelier « Je fabrique mes produits d'entretien naturels »

Mercredi 15 mars (de 19h30 à 21h30) - Sprimont

Mardi 21 mars (de 19h à 21h) - Pepinster

Samedi 1^{er} avril (de 9h à 11h) - Limbourg

Beaucoup de produits d'entretien du commerce contiennent des substances dangereuses pour notre santé et pour l'environnement. Produit de vaisselle, lessive, nettoyant multi-usage : apprenez avec nous à fabriquer vos produits écologiques vous-même ! Des ingrédients communs, des recettes simples et rapides, pour un entretien efficace, respectueux de votre santé, de l'environnement... et de votre portefeuille !

• **Sprimont** : Foyer Culturel de Sprimont - Rue du centre, 81 à 4140 Sprimont. Inscription obligatoire : 04/382 29 67

• **Pepinster** : Espace Nô - rue la Nô, 51 à 4860 Pepinster. Inscription : Bibliothèque de Pepinster - Madame Meertens : 087/46 83 58 - biblipepinster@skynet.be

• **Limbourg** : Conservatoire - Rue des Ecoles 34 à 4830 Limbourg (entrée par la rue J. Bodson 25). Inscription : Ville de Limbourg - Isabelle Lecloux : 087/76 04 04 - environnement@limbourg.be

Soirée thématique « La Vesdre, une rivière vivante mais fragile »

Vendredi 17 mars (de 20h15 à 2h30) - Sprimont

Univers fascinants et fragiles, les rivières abritent des formes de vie méconnues. Jadis l'une des rivières les plus poissonneuses de Belgique, la Vesdre a longtemps été un égout à ciel ouvert et un désert piscicole. Il n'en est plus rien aujourd'hui, mais il reste encore des problèmes à résoudre... Plongeons dans l'intimité de la Vesdre, pour mieux la comprendre et mieux la respecter !

Projection des films « *Secrets de rivière* » et « *Vis Ara : la Vesdre ou la renaissance d'une rivière...* ».

Intervenants : Jean-Pierre Descy, professeur émérite à l'UNamur. Philippe Laforge, hydrobiologiste et réalisateur de documentaires naturalistes. Florence Hauregard et Simon Valentini, Contrat de Rivière Vesdre. Lola Demblon, Commune de Sprimont.

Lieu : Foyer Culturel de Sprimont - Rue du centre, 81 à 4140 Sprimont. Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre, le Foyer Culturel de Sprimont et la Commune de Sprimont. Réservation souhaitée : Foyer Culturel de Sprimont : 04/382 29 67.



« 15 juillet 2021 : 1 main tendue »

Balade guidée

Les 18, 22 et 26 mars (de 14h à 16h) - Verviers

La Vesdre au cœur de nos vies et de notre quotidien. Hier déjà, aujourd'hui encore on parle de ce cours d'eau, tantôt dormant, tantôt torrent. Au détour de cette balade, découvrons ce que la rivière nous apporte et malheureusement emporte avec elle. Une promenade pour mieux appréhender cet élément de la nature.

Départ : Samedi 18 : ancienne usine Simonis - 43 rue de Limbourg. Mercredi 22 et dimanche 26 : station essence Lukoil - 98 rue de Pepinster. Durée : 2h. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo. Organisateur : Maison du Tourisme Pays de Vesdre. Inscription : Maison du Tourisme: 087/78 79 99 - christine.simonis@paysdevesdre.be

Atelier créatif

Les 18 mars (entre 10h et 18h) - Verviers

Le 15 juillet 2021, alors que la Vesdre anéantissait notre vallée, des mains se sont tendues par solidarité... Pendant 1 à 2h, cet atelier, conçu par l'artiste Lina Villanucci, vous permettra de réaliser des mains en argile pour évoquer cette aide si précieuse...

Lieu : Rue du Collège, 118 à 4800 Verviers. Durée : 1 à 2h. Organisateur : Maison du Tourisme Pays de Vesdre en collaboration avec Lina Villanucci (artiste), le Relais Social Urbain de Verviers, la Régie de Quartier d'Ensisval. Inscription : Maison du Tourisme : 087/78 79 99 - christine.simonis@paysdevesdre.be

Visite guidée « Au cœur du barrage de la Gileppe... »

Les 18 et 19 mars (à 10h et à 14h) - Jalhay

Visite guidée de la centrale hydroélectrique et du cœur du barrage de La Gileppe. Une plongée à 70 m sous le majestueux Lion ! L'exposition permanente située au pied de la Tour Panoramique vous permettra de continuer cette exploration.

RDV : Parking du barrage de la Gileppe - route de la Gileppe, 55A à 4845 Jalhay. Durée : 1h30. PMR : Non. A prévoir : Vêtements adaptés à la météo et chaussures de marche. Organisateur : Office du Tourisme de Jalhay-Sart. Inscription obligatoire : Fabienne Krins : 087/47 47 37 - info@tourismejalhaysart.be - www.gileppe.com/fr/jwe



Ciné Club « Vajont »

Vendredi 17 mars (à 20h) - Verviers

1963, la mise en eau d'un barrage sur la rivière Vajont dans le Nord de l'Italie est en cours. Le film retrace à partir de 1959 les événements jusqu'à la catastrophe du « Vajont ».

Encore une illustration de la relation Eau-Sol. Projection du film « Vajont » de Renzo Martinelli, 2002 (avec Michel Serrault, Daniel Auteuil, Laura Morante...). Explications et débat en français.

Lieu : Salon de la Lainière - rue de Heusy 95, 4800 Verviers. PMR : Oui. Organisateur : Società Dante Alighieri. Information : Joëlle Abbes-Orban : 087/35 26 57 - joelle.abbes.orban@gmail.com

Workshop « Ökologische Reinigungsmittel selbst herstellen »

Samstag, 18. März (von 10h bis 12h30) - Raeren

Die Gemeinde Raeren und das Haus Ternell Eupen bringen den Raerener Bürgern im Rahmen dieses Seminars wertvolle Informationen zu umweltfreundlichen Reinigungsmitteln näher. Ebenso stellen die Teilnehmer verschiedene Reinigungsmittel (WC-Reiniger, Allesreiniger, Öko-Spülmittel, Scheuermilch, Flüssigwaschmittel) für Zuhause her.

Ort : Dorfhaus Eynatten - Lichtenbuscher Straße 25 in 4731 EYNATTEN. Organisator : Gemeinde Raeren. Anmeldung erforderlich : Gemeinde Raeren - Andreas Wagner : 087/85 89 99 - andreas.wagner@raeren.be

Balade guidée « Au fil de l'eau »

Dimanche 19 mars (de 13h30 à 16h) - Theux

Une magnifique balade qui vous emmène jusqu'au Château de Franchimont. De ce point de vue privilégié, l'histoire de l'eau à Theux vous sera contée par un guide expérimenté.

RDV : Syndicat d'Initiative de Theux - rue du pont, 5 à 4910 Theux. **Distance** : 6 km. **Durée** : 2h30. **PMR** : Non. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. **Organisateur** : Maison du Tourisme Spa Hautes Fagnes Ardennes. **Inscription** : Caroline Bloemers : 087/79 53 58 - caroline@visitspa.be



Balade guidée

« L'eau à Chaudfontaine, toute une Histoire »

Dimanche 19 mars - Chaudfontaine (de 13h45 à 16h)

Partons ensemble à la découverte de Chaudfontaine-Source. Un itinéraire tout en douceur depuis le Parc des Sources jusqu'au Parc Hauster, en passant par les lieux emblématiques du thermalisme à Chaudfontaine. La Cité Thermale n'aura plus de secrets pour vous...

RDV : SourceOrama - Avenue des Thermes 78bis à 4050 Chaudfontaine. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. Chien admis en laisse uniquement. **Organisateur** : Royal Syndicat d'Initiative de Chaudfontaine. **Inscription** : SourceOrama - Arnaud Schroders : 04/364 20 20 - info@visitchaudfontaine.be

Balade guidée « La Vesdre animée par sa faune et sa flore »

Dimanche 19 mars (de 14h à 16h) - Trooz

La Vesdre a façonné notre paysage, elle a permis le développement d'une industrie et aujourd'hui, prenons le temps de découvrir sa faune et sa flore.

RDV : Fenderie à 4870 Trooz. **Distance** : 2,5 km. Attention : grand dénivelé. **Durée** : 2h. **PMR** : Non. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. **Organisateur** : Syndicat d'Initiative de Trooz. **Inscription** : Syndicat d'Initiative de Trooz - Valérie Constant : 0490/19 91 72 - s.initiative.trooz@gmail.com

Balade libre « Un aller-retour sur nos cours

d'eau » **Les 22, 24 et 26 mars - Banneux (Sprimont)**

Balade découverte, en autonomie, allant à la rencontre des ruisseaux de Banneux, patrimoine bleu de la commune de Sprimont. À travers un jeu de piste (QR codes à scanner), découvrir l'importance des ruisseaux et questionnez-vous sur leur gestion. Un panier de récompense couronnera la fin du parcours.

RDV : Maison du Tourisme - Av. Paola 31, 4141 Banneux (Sprimont). **Distance** : 5 km. **Durée** : 2h. **PMR** : Non. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. Votre GSM pour scanner les QR codes. **Organisateur** : GREOVA. **Information** : Laura Hansen : 087/63 22 05 - pcdr@greova.be

Balade guidée « A la découverte de la fagne de Malchamps »

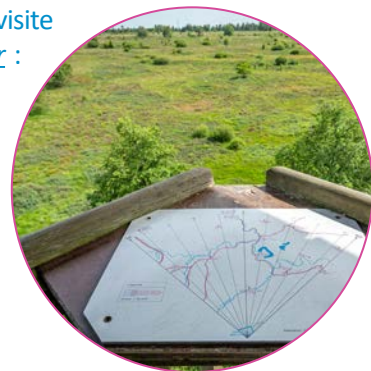
Dimanche 26 mars (de 11h à 13h30) - Spa

Balade guidée au départ de la source de la Géronstrère. Surnommée « l'enragée », elle est aussi la source qui a permis au Tsar Pierre le Grand de recouvrer la santé. La promenade vous emmènera jusqu'à la fagne de Malchamps, située dans le cœur du parc naturel des sources. Vous découvrirez la tour panoramique du Domaine de Bérinzenne et visiterez le musée des Eaux et de la Forêt.

RDV : Source de la Géronstrère - Spa. **Distance** : 6 km. **Durée** : 2h30 + 1h visite

du musée. **PMR** : Non. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.

Organisateur : Maison du Tourisme Spa Hautes Fagnes Ardennes. **Inscription** : Maison du Tourisme - Caroline Bloemers : 087/79 53 58 - caroline@visitspa.be



Balade guidée « Découvrir la Vesdre »

Dimanche 2 avril (de 13h30 à 16h30) - Chaudfontaine

Découvrons la Vesdre qui sillonne la vallée de Chaudfontaine. Suivons le lit de la rivière et découvrons les emplacements des anciens moulins et les différentes utilisations de l'eau à cet endroit. Guides : Christiane Delmal (guide nature) et Simon Valentini (étudiant en Biologie).

RDV : Piscine de Chaudfontaine, Av. des Thermes 147 à 4050 Chaudfontaine. **Distance** : 3,5 km. **Durée** : 3h30. **PMR** : Non.

A prévoir : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre. **Inscription** : Lise Pouilloux : 0471/32 51 14 - renouees@crvesdre.be



Les journées
Wallonnes
de l'eau

du 13 mars au
2 avril 2023



Des haies, une réponse naturelle à l'obligation de clôture

Laisser le bétail s'abreuver directement dans les cours d'eau était une habitude largement répandue par le passé. Mais avec l'évolution des connaissances sur les impacts environnementaux, il s'avère que cette pratique, *a priori* inoffensive, est très dommageable pour la qualité des eaux de surface et la structure des cours d'eau. Le piétinement et la dégradation de la végétation mettent à mal la stabilité des berges, favorisent le phénomène d'érosion et l'apport de sédiments dans le cours d'eau. Ces sédiments provoquent l'envasement et colmatent le fond des cours d'eau, ce qui impacte négativement la faune et la flore aquatique. Les eaux peuvent également être contaminées par la matière organique et les bactéries présentes dans les déjections animales, qui sont par ailleurs riches en nitrates, ce qui induit l'eutrophisation des eaux.

Les cours d'eau non-classés sont concernés par l'obligation de clôture uniquement s'ils sont situés **dans le réseau Natura 2000, en zones de baignade et zones situées en amont de baignade, en zones à enjeux spécifiques définies par le Gouvernement ou en zones de prévention des captages**. Cette différence se justifie par le fait que ces zones sont des milieux plus sensibles nécessitant, dès lors, une plus grande vigilance. Le portail WalOnMap du Service Public de Wallonie reprend une cartographie des cours d'eau concernés par l'obligation de clôture.

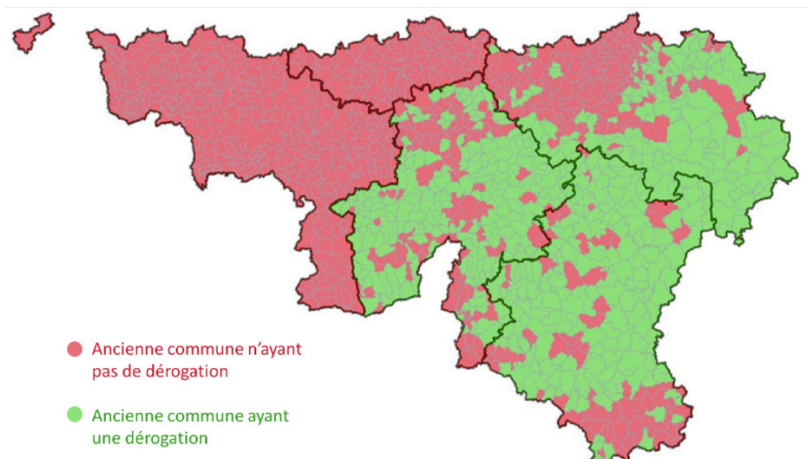
La clôture doit être permanente (ou temporaire durant la saison de pâturage) et se trouver à une distance minimale de 1 mètre mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau. Pour les clôtures placées avant le 1^{er} avril 2014, cette distance minimale est de 0,75m.



A partir du 1^{er} janvier 2023, il ne sera plus possible de voir ce genre d'image.

La clôture peut être associée à une plantation de haie en bordure de cours d'eau, aussi appelée cordon rivulaire, qui assurera la rétention de l'eau et le maintien des berges, évitant ainsi que l'érosion ne déstabilise la clôture. Le cordon rivulaire agit également comme brise-vent et apporte de l'ombrage, permettant de protéger le bétail en cas de forte chaleur. En Wallonie, il existe deux régimes de subventions pour la plantation de cordons rivulaires. Ils peuvent conduire à un remboursement qui couvre presque la totalité des plants installés et de la main d'œuvre : les modalités de ces subventions sont accessibles sur les sites <https://yesweplant.wallonie.be> et www.wallonie.be/fr/demarches/participer-au-programme-wallon-de-developpement-rural-2014-2022. A ces subventions s'ajoute

Depuis 1967, l'accès du bétail au cours d'eau est interdit en Wallonie (art.16bis, loi du 28 déc. 1967). Toutefois, à l'époque, la plupart des communes rurales ont demandé et reçu des dérogations (carte ci-joint). **Ces dérogations prendront fin au 1^{er} janvier 2023, toutes les pâtures le long de cours d'eau non navigables classés (de 1^{re}, 2^e ou 3^e catégorie) devront alors être clôturées** (décret du 04.10.2018). Cette réglementation s'inscrit dans une logique de protection de la qualité de l'eau (comme la Directive Cadre sur l'eau).



- Ancienne commune n'ayant pas de dérogation
- Ancienne commune ayant une dérogation

potentiellement une nouvelle Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) créée pour aider les agriculteurs qui se lancent dans la plantation en bord de cours d'eau : la présence d'un cordon rivulaire en prairie donne droit à l'exploitant à une compensation annuelle de 470€/ha* sur une largeur de 20 mètres à partir du cours d'eau.

Dans le réseau Natura 2000, où les cours d'eau classés et non-classés doivent être clôturés dans les prairies pâturées, et dans les sites de grand intérêt biologique (SGIB), les clôtures peuvent être subventionnées si elles sont associées à la plantation d'un cordon rivulaire. Le creusement de mares, qui peuvent servir de point d'abreuvement pour le bétail, peut également y être subventionné dans certains cas de figure. Des dérogations à l'obligation de clôture existent et peuvent être accordées par le Département de la Nature et des Forêts en cas de pâturage très extensif favorable à la biodiversité (charge moyenne annuelle de max. 0.5 UGB/ha.an). Les parcelles concernées par cette dérogation peuvent notamment se trouver sous contrat de mesure agro-environnementale et climatique « Prairie de haute valeur biologique » ou sous statut de protection fort pour la biodiversité : réserve naturelle domaniale (RND), réserve naturelle agréée (RNA) ou zone humide d'intérêt biologique (ZHIB).



Photos avant (au-dessus) et après (en-dessous) d'un projet de plantation d'un cordon rivulaire avec deux lignes de plantation (en « double rang »), et pose de clôtures de part et d'autre du cours d'eau.

Info :

- Si vous avez des questions liées à la plantation de cordons rivulaires, aux MAEC ou aux subsides disponibles dans le réseau Natura 2000, n'hésitez pas à contacter un conseiller de Natagriwal (www.natagriwal.be).
- Pour les questions en lien avec la législation et les possibilités de dérogation, vous pouvez contacter votre cantonnement DNF.
- Pour toute autre question, vous pouvez contacter votre contrat de rivière.

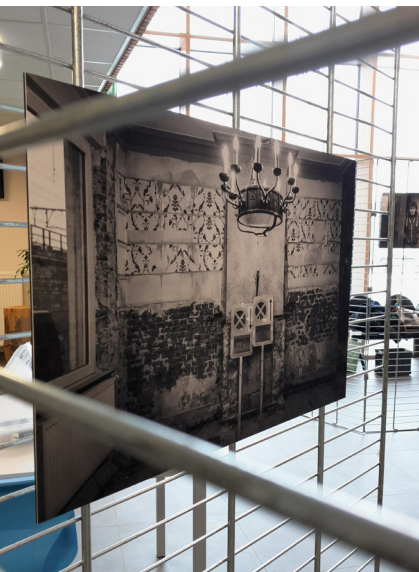
Natagriwal asbl
010 47 37 71
info@natagriwal.be
www.natagriwal.be



* Montant valable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Exposition « Toujours l'eau »

« **Toujours l'eau** » est une exposition de photos de **Françoise Deprez** et **Caroline Lamarche**, réalisée avec le soutien du Théâtre de Liège dans le cadre du projet STAGES (Sustainable Theatre Alliance), de l'asbl MNEMA - La Cité Miroir, du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, d'Arsenic2 et des Territoires de la Mémoire asbl. Il s'agit de portraits et de témoignages d'habitants de la vallée. Le livre qui l'accompagne est en vente à la Cité Miroir à Liège.



Voici quelques mots de ses 2 autrices :

« *Vivre avec l'eau, pour les habitants des vallées, c'était une évidence. Sa force motrice, sa rumeur fraîche, ses nuances saisonnières. Sauf que « cette eau-là, ce n'était pas la même ». Un cauchemar, un monstre, un tsunami... Les mots font défaut pour dire l'épouvante face aux terribles inondations de juillet 2021.*

La solidarité a été à la mesure de la peine : immense,

durable, bouleversante. « Il n'y a pas une histoire plus pénible que l'autre, elles le sont toutes. Et on est tous courageux ». Parole d'une victime devenue un pilier de l'entraide. Comme d'autres ont chaussé leurs bottes, déblayé, amené des vivres, des vêtements, de l'électro-ménager, nous avons pris nos outils - le regard et l'objectif photographique, l'oreille et la plume pour les récits - et nous avons rejoint les vallées dévastées à l'heure où s'installait, dans des logements toujours impraticables, un silence et triste hiver. Une déambulation poursuivie jusqu'à l'été avec la conscience que si on est détruit par le malheur, on peut l'être encore davantage par l'indifférence ou l'oubli. Nous n'oublierons jamais ces regards, ces mots, ces gestes. Cette humanité une et multiple. Ce flot dont l'énergie n'a pas fini de nous captiver. »

Cette exposition a été proposée par le CRV à ses partenaires à l'occasion de la cérémonie de signature du protocole 2023-2025 à la Haute Ecole de la Province de Liège à La Reid. Elle était accessible au grand public et aux étudiants de la Haute Ecole du 27 janvier au 3 février.

Elle était ensuite visible à la bibliothèque de Spa de 8 au 26 février. Pour en savoir plus sur les prochains lieux d'exposition, voir avec le Théâtre de Liège (www.theatrede-liege.be).

« Rivières, expo découverte de l'Ourthe-Vesdre-Amblève »

Du 14 au 21 mars 2023, les curieux, habitants des lieux ou touristes de passage, pourront découvrir au Foyer Culturel de Sprimont l'exposition « **Rivières, expo découverte de l'Ourthe-Vesdre-Amblève** ».

Les 3 rivières Ourthe, Vesdre et Amblève, ainsi que les merveilles naturelles et patrimoniales qui y sont liées vous sont présentées en 20 panneaux : les vallées ondoyantes, la géologie unique, la nature exubérante, les légendes mystérieuses ... Et petite particularité, cette exposition vous propose une utilisation « connectée » : on scanne le QR code des sites qu'on a envie de voir sur le terrain et on obtient directement l'itinéraire sur son smartphone !

Cette exposition itinérante est le résultat d'un travail de collaboratif des membres du réseau Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève. L'asbl Les découvertes de Comblain et les 3 Contrats de Rivière (CR Ourthe, CR Vesdre et CR Amblève), évidemment concernés par cette thématique, en sont les auteurs. La Maison du Tourisme Ourthe Vesdre Amblève, quant à elle, signe le graphisme.

Déjà proposée à Aywaille et à Chaudfontaine, cette exposition sera ensuite visible à Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir, Neupré, ...

Dates : du 14 au 21 mars 2023

Horaires : de 9h à 17h en semaine uniquement (visite libre)

Adresse : Foyer Culturel de Sprimont - rue du Centre, 81 - 4140 Sprimont

Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre, Foyer Culturel de Sprimont, Les découvertes de Comblain et le GREOVA.

Information : Foyer Culturel de Sprimont - 04/382 29 67.



«ORDURES : L'expo qui fait le tri »

Du 27 janvier au 31 décembre 2023, le Musée de la Vie wallonne accueille dans ses locaux la grande exposition « Ordures : l'expo qui fait le tri ».

Souvent oubliés une fois jetés, nos déchets ne cessent pourtant pas d'exister. Ils sont tout autour de nous : rues, forêts, océans... jusque dans l'espace ! Ils en disent long sur nos valeurs, nos choix et nos modes de vie.

Cette exposition aborde les grands enjeux écologiques, sociaux et économiques que génèrent nos détritiques. La notion de « déchets » y est clarifiée, pour comprendre leur nature, leur dangerosité, leur traitement et leur impact ; elle nous invite à réfléchir sur nos habitudes de consommation.

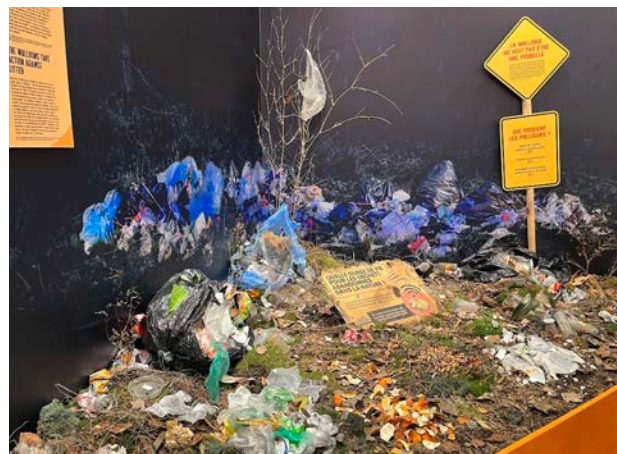
A l'heure où la planète déborde d'ordures, il est plus que temps de faire le tri !

L'exposition est réalisée par la Province de Liège, avec la participation du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUSEM) à Marseille et d'experts du secteur des déchets en Belgique : Fost Plus, Intradel, Valipac, Be WaPP Wallonie Plus Propre, Sitel, la Ressourcerie du Pays de Liège - ElectroSofie, la Ville de Liège, ULiège, COMET, CITIUS Engineering, le Service Public de Wallonie, la SPGE, les **Contrats de Rivière de Wallonie**, Terre ASBL et ONDRAF - EURICIDE.

Une section est consacrée à « **Ici Commence La Mer** », campagne de sensibilisation sur la problématique des déchets véhiculés par les cours d'eau au départ des avaloirs. Cette campagne, lancée par la SPGE et pulsée par les Contrats de Rivière de Wallonie depuis 2019 avec le concours des communes, s'aligne parfaitement aux messages de cette grande exposition.



Photos : © CRV et I. Delgoffe, CR Dyle-Gette



Infos pratiques

Dates : du 27 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Prix : adulte - 7€ | Senior-Etudiant-Enfant - 5€

Adresse : Cour des Mineurs, 4000 Liège

Exposition accessible du mardi au dimanche de 9h30 à 18h.

Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite.



Journées Wallonnes de l'Eau 2023

Balades guidées ou libres, rallye nature, balade vélo, ateliers de fabrication de produits d'entretien naturels, exposition, ciné club, atelier créatif...
Il y en a pour tous les goûts !

Le programme des activités grand public est disponible en pages 12 à 15 de cette publication et sur le web : www.crv.esdre.be/actualites

Les journées Wallonnes de l'eau

du 13 mars au 2 avril 2023



Comité de Rivière Assemblée Générale

Herve - 31 mars 2023

ORDURES L'EXPO QUI FAIT LE TRI

MUSEE DE LA VIE WALLONNE - 27.01.23 - 31.12.23

« Rivières expo découverte de l'Ourthe-Vesdre-Ambève »

Foyer Culturel de Sprimont du 14 au 21 mars 2023



Cette exposition présente les 3 rivières avec leurs spécificités géographiques, leurs richesses patrimoniales, humaines et naturelles... Elle a été coordonnée par *les découvertes de Comblain* avec la collaboration de divers partenaires dont les *Contrats de Rivière Ourthe, Vesdre et Ambève*.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

InfoVESDRE - Ed. resp.: Christiane Urban-Jacquet, Présidente du Contrat de Rivière Vesdre

Rédaction : Cellule de Coordination du CRV (Fl. Hauregard, J. Stassart, C. Bao, L. Pouilloux, C. Willemarck), sauf autre mention



CONTRAT de RIVIÈRE du sous-bassin hydrographique de la VESDRE - A.S.B.L.

Maison Sauveur - Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine

Tél. : 0470/48 53 18 - 0470/64 58 72 - 0470/64 58 71

Mail : coordination@crvesdre.be - Facebook : [contratrivierevesdre](https://www.facebook.com/contratrivierevesdre) - Web : www.crv.esdre.be



Le **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.) est organisé avec le soutien financier des pouvoirs publics suivants :

